CODE DE CONDUITE FOURNISSEUR

Ce code de conduite est partie intégrante de la Gouvernance de Vencorex

Le Groupe Vencorex est résolu à mener ses activités de manière pérenne et en considération de l'environnement et de la société en général, conformément aux principes de bonne gouvernance d'entreprise, dans un cadre juste et responsable, basé sur l'excellence, l'honnêteté, l'intégrité et la transparence. Le Code de Conduite de Vencorex est l'expression de ces valeurs, qui font partie des valeurs fondamentales du groupe : CREATIVITE, OUVERTURE d'ESPRIT, RESPONSABILITE et EXCELLENCE. Le Code de Conduite de Vencorex présente un ensemble de principes directeurs impératifs pour satisfaire à ces objectifs, exigeant dès lors de la part des collaborateurs de Vencorex, qu'ils agissent, chacun à leur niveau, en conformité avec les meilleurs standards juridiques et éthiques.

C'est pourquoi nous attendons de nos Fournisseurs ("Vous"), ainsi que de leurs partenaires et sous-traitants, qu'ils s'engagent à respecter les mêmes principes de responsabilité et d'éthique, et à se conformer aux normes environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise.

Afin de préciser nos attentes, nous avons adopté ce Code de Conduite Fournisseur, aligné sur le Code de Conduite Vencorex, y compris sur les principes de Responsabilité Sociale des Entreprises. Il Vous est demandé d'adopter, soutenir et appliquer ce Code de Conduite Fournisseur. Vencorex Vous encourage à adopter une approche similaire dans la gestion de vos fournisseurs. Le non-respect du présent Code de Conduite pourra entraîner des mesures correctives, y compris la cessation de toute relation commerciale avec Vencorex.

Environnement

Vencorex tient à conduire ses activités en pleine considération de sa responsabilité envers les collectivités, la société et l'environnement, en termes de sécurité, de qualité de vie et de préservation des ressources naturelles, et attend de ses Fournisseurs qu'ils conduisent leurs activités dans le même esprit :

- Vous respectez toutes les règlementations Hygiène Sécurité et Environnement et vous vous assurez détenir toutes les autorisations & permis requis.
- Vous tenez compte de l'impact de vos activités sur l'environnement et la santé, de la conception, la production et la livraison de vos produits, jusqu'à la destruction de vos déchets.
- Vous protégez la vie et la santé de vos employés ainsi que des populations avoisinantes et du public au sens large contre les risques inhérents à vos produits et procédés.
- Vous faites un usage raisonné des ressources, Vous utilisez des technologies efficaces sur le plan énergétique et écologique et réduisez vos déchets ainsi que vos émissions dans l'air, l'eau et le sol.
- Vous minimisez votre impact sur la biodiversité, le changement climatique et la raréfaction de l'eau.

Sécurité - Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales

Vencorex veut travailler avec des Fournisseurs qui partagent sa conviction que le respect des droits humains est de l'intérêt de tous :

- Droits de l'Homme – Vous soutenez la protection des droits humains internationalement proclamés tels qu'énoncés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et des droits de l'Enfant et les Principes Directeurs de l'ONU sur les entreprises et les droits de l'Homme. Vous luttez en particulier contre toute forme de travail forcé, de trafic des Etres Humains et refusez le travail des enfants.
- Santé et Sécurité – Vous offrez à vos employés, partenaires et sous-traitants un lieu de travail sûr, chacun d'eux étant informé des règles de sécurité et disposant de processus adéquats pour gérer les situations d'incidents.
- Discrimination – Vous respectez la dignité personnelle, la vie privée et les droits de chaque individu employé. Vous veillez à ce que vos employés ne fassent l'objet d'aucune discrimination ni d'aucun harcèlement.
- Liberté d'Association – Vous défendez la liberté d'association et le droit à la négociation collective.

L'Ethique des Affaires

Les Fournisseurs doivent se conformer à toutes les lois et règlementations applicables et mener leurs activités de manière éthique :

- Concurrence – Vous respectez toutes règlementations nationales et internationales applicables en matière de concurrence et de contrôle des échanges. Vous respectez strictement la législation et la règlementation applicables afin de garantir une concurrence libre et loyale sur les marchés.
- Anti-Corruption - Vous ne tolérez aucune forme de corruption, trafic d'influence, extorsion ou fraude. En tant que partenaire de Vencorex, Vous êtes tenu de mener vos affaires avec honnêteté et intégrité ; Vous devez vous abstenir d'influencer nos employés par des cadeaux ou des divertissements.
- Conflit d'Intérêt - Vous anticipez et évitez toute situation susceptible de créer un conflit d'intérêt et Vous divulguerez à Vencorex tout conflit entre un intérêt personnel d'un(e) de vos employé(e)s et les intérêts de Vencorex.
- Blanchiment de capitaux - Vous vous abstenez de toute activité de blanchiment d'argent, Vous êtes résolus à éviter les circuits de blanchiment d'argent de quelque nature que ce soit, Vous vous assurez d'avoir obtenu les données essentielles concernant les partenaires commerciaux avec lesquels vous traitez et appliquez les principes élémentaires de KYC (Know Your Customer), CIP (Customer Identification Procedure) et CDD (Customer Due Diligence).
- Confidentialité - Vous vous engagez à mettre en œuvre les mesures appropriées pour empêcher la divulgation ou l'utilisation non autorisée des informations confidentielles de Vencorex.
- Données Personnelles - Il Vous est demandé de protéger les données personnelles des employés de Vencorex et d'utiliser ces données uniquement à des fins légitimes et autorisées et, en général, de traiter les données personnelles conformément aux réglementations en vigueur.

La relation entre Vencorex et ses Fournisseurs est basée sur la confiance et le respect mutuels. La prise en considération des principes de développement durable dans nos chaînes d'approvisionnement est importante. Or, Vous faites partie de notre chaîne d'approvisionnement. VENCOREX compte sur votre engagement !

Pour plus de détails et d'information, merci de visiter notre site www.vencorex.com.

S'il n'est pas retourné signé, le présent Code de Conduite du Fournisseur sera considéré comme approuvé et devra être respecté par le Fournisseur

Confirmation du Fournisseur :

- *Nous accusons réception du Code de Conduite Fournisseurs de Vencorex*
- *Nous nous conformerons au Code de Conduite Fournisseurs de Vencorex*
- *Nous autorisons Vencorex, ou tour tiers désigné par elle, à procéder à des audits sur nos sites afin de vérifier le respect de ces principes*
- *Nous signalerons à Vencorex tout cas de violation du présent Code de Conduite ainsi que tout cas de conduite inappropriée d'un(e) employé(e) de Vencorex ou de toute personne agissant au nom de Vencorex ; l'alerte devra être transmise via le formulaire électronique d'alerte disponible sur le site internet du groupe Vencorex : https://www.vencorex.com/about-us/vencorex-governance-code-of-conduct/, ou via email : compliance@vencorex.com, ou par courrier postal avec la mention "CONFIDENTIEL" : à l'attention du Président du Comité de Gouvernance et Conformité de Vencorex Holding, 196 allée Alexandre Borodine - 69800 Saint Priest - France.*

Date: Nom de la société Fournisseur :

Nom, titre et signature :